

Saint-Paul, le 26 AVR 2024

**A R R E T E n° 2024 - 225 /SP-SAINT-PAUL**

**Modifiant l'arrêté n°2023/534 SP/Saint-Paul du 20 novembre 2023, portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, dans les communes de l'arrondissement de Saint-Paul**

**LE PRÉFET DE LA RÉUNION**

**Vu** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016, rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

**Vu** l'instruction ministérielle n° INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales, et son addendum n° INTA2031715J, en date du 4 février 2021 ;

**Vu** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jérôme FILIPPINI, préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion, et l'arrêté n° 2314 du 27 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Philippe MALIZARD, sous-préfet de Saint-Paul et à ses collaborateurs ;

**Vu** la demande de renouvellement des membres des commissions de contrôle adressée aux maires des communes de l'arrondissement de Saint-Paul, et au président du tribunal judiciaire de Saint-Pierre, le 7 août 2023 ;

**Vu** l'arrêté n°2023-534 SP-SAINT-PAUL du 20 novembre 2023, portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saint-Paul ;

**Vu** pour la commune de Saint-Leu, la demande de modification des membres désignés en qualité de délégués du président du tribunal judiciaire, adressée le 7 mars 2024 en sous-préfecture par le président du tribunal judiciaire de Saint-Pierre ;

**Vu** la demande adressée le 22 mars 2024 par la sous-préfecture de Saint-Paul au service des élections de la commune de Saint-Leu en vue d'établir une liste de personnes volontaires et éligibles réglementairement pour occuper les fonctions de délégués du président du tribunal judiciaire, et les propositions qui ont été faites et communiquées au président du tribunal ;

**Vu** l'ordonnance prise le 22 avril 2024 par le président du tribunal judiciaire de Saint-Pierre sous le numéro 2024-49, portant désignation de ses délégués en qualité de titulaire par Mme Marie Christine CHARITER et en qualité de suppléante Mme Ketty WONG-AH-SEE ;

**Vu** pour la commune de La Possession, la demande adressée en sous-préfecture le 8 avril 2024 de nommer en qualité de titulaires Mme Camille BOMART et M. Charles DE LAUNAY dans le collège des conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal, en remplacement de Mesdames TARTROU et FLACONEL ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**Considérant** qu'une modification doit être apportée à l'arrêté de nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales lorsque certains de ces membres ne satisfont plus aux conditions fixées par le règlement pour occuper leur fonctions ; qu'une mobilité géographique professionnelle conduisant la personne à quitter le département, ou la nomination d'une personne en qualité d'adjoint au maire sont au nombre des motifs devant conduire à la nomination de nouveaux membres ;

**Sur** proposition du sous-préfet de Saint-Paul,

## A R R E T E

**Article 1er :** L'annexe de l'arrêté préfectoral n°2023-534 SP-SAINT-PAUL du 20 novembre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saint-Paul, est remplacée par le tableau annexé au présent arrêté, désignant les membres de ces commissions en qualité de titulaires et de suppléants.

**Article 2 :** Le reste de l'arrêté est sans changement.

**Article 3 :** La composition des commissions de contrôle est rendue publique par affichage sur les panneaux officiels d'information municipale et le cas échéant, mise en ligne sur le site internet de la commune.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès du préfet de La Réunion ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de La Réunion.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application « Télérecours citoyens », accessible à partir du site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 5 :** Le sous-préfet de Saint-Paul, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet de La Réunion  
et par délégation,  
le sous-préfet de Saint-Paul

  
Philippe MALIZARD

**Commune de SAINT-PAUL**

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<p><b>Titulaires :</b></p> <p>M. Irchad OMARJEE Mme Mireille MOREL-COIANIZ Mme Denise DELAVANNE</p> <p><b>Suppléants :</b></p> <p>Mme Marie Suzelle BUCHLE M. Antoine Luc FLORESTAN Mme Mélissa COUSIN</p>	<p><b>Titulaires :</b></p> <p>Mme Isabelle CADET Mme Lucie PAULA</p> <p><b>Suppléants :</b></p> <p>Mme Fatima ADAM M. Jean François NATIVEL</p>	<p><b>Néant</b></p>

**Commune de LA POSSESSION**

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<p><b>Titulaires :</b></p> <p>M. Charles DE LAUNAY Mme Camille BOMART M. Jean-Bernard MONIER</p> <p><b>Suppléant :</b></p> <p>Néant</p>	<p><b>Titulaires :</b></p> <p>M. Philippe ROBERT Mme Florence HOAREAU</p> <p><b>Suppléant :</b></p> <p>Néant</p>	<p><b>Néant</b></p>

**Commune de LE PORT**

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<p><b>Titulaires :</b></p> <p>Mme Brigitte LAURESTANT M. Jean-Claude ADOIS M. Didier AMACHALLA</p> <p><b>Suppléant :</b></p> <p>Néant</p>	<p><b>Titulaire :</b></p> <p>M. Sergio ERAPA</p> <p><b>Suppléant :</b></p> <p>Néant</p>	<p><b>Titulaire :</b></p> <p>M. Bertrand FRUTEAU</p> <p><b>Suppléant :</b></p> <p>Néant</p>

## Commune de LES TROIS-BASSINS

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
<p style="text-align: center;"><b>Titulaires :</b></p> <p>Mme SEYCHELLES Gertrude, Marie, Josée, ép. HOARAU</p> <p style="text-align: center;">M. Joseph LIN KWANG</p> <p>M. Pascal, Jean, Eddie LEBON</p> <p style="text-align: center;"><b>Suppléants :</b></p> <p>Mme Danielle ZITTE Mme Nadine FLORESTAN Mme Agathe, Marie Ange FRANCOISE, ép. DE LAVERGNE</p>	<p style="text-align: center;"><b>Titulaire :</b></p> <p>Mme Cathy Marie Mélodie VAITY, ép. SADEYEN</p> <p style="text-align: center;"><b>Suppléant :</b></p> <p>M. Yves, Lucas AURE</p>	<p style="text-align: center;"><b>Titulaire :</b></p> <p>Mme Marie Yveline FAIN</p> <p style="text-align: center;"><b>Suppléant :</b></p> <p style="text-align: center;">Néant</p>

## Commune de SAINT-LEU

Conseiller municipal	Délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État	Délégué désigné par le président du tribunal judiciaire
<p style="text-align: center;"><b>Titulaire :</b></p> <p>M. Bruno LAURET</p> <p style="text-align: center;"><b>Suppléant :</b></p> <p>M. David RENE</p>	<p style="text-align: center;"><b>Titulaire :</b></p> <p>M. Jean Fabrice GENNA</p> <p style="text-align: center;"><b>Suppléant :</b></p> <p>M. Jean-Alex LAURET</p>	<p style="text-align: center;"><b>Titulaire :</b></p> <p>Mme Marie Christine CHARITER</p> <p style="text-align: center;"><b>Suppléant :</b></p> <p>Mme Kitty WONG-AH-SEE</p>